



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO

E-E170013

VALABLE JUSQU'AU

15/12/2026

ÉDITÉ LE 09/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2010

Raison sociale : CBHC SARL

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 07/01/2010

Capital : 200

59 RUE CLAUDE MARION
97480 SAINT-JOSEPH

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT-PIERRE

Siret : 518 914 676 00029

Code NACE : 1623Z

Numéro caisse de congés payés : 0013131

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 179580T1244000/001601541/2

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 179580T1244000/001601541/2

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 0692951625

Fax :

Portable : 06 93 91 42 48

Responsabilité légale :

CADET CÉDRIC GÉRANT / CADET THIERRY JEAN GÉRANT

Site Internet : <http://www.cbhc.re>

E-mail : contact@cbhc.re

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2

Chiffre d'affaires H.T. : 1 378 216

Tranche de classification : CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	15	16/12/2022
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées	15	16/12/2022
4322	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité confirmée)	15	16/12/2022
Nombre total de qualifications : 3			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.